6044 - Lecture et écriture de romans et de récits imaginaires

question

Est-il permis de lire et d'écrire les romans et récits imaginaires ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

1. En ce qui concerne la lecture, c'est une perte de temps. Il arrive en fait que l'homme se laisse tromper par le vide qu'il trouve dans sa vie. Pourtant, il sera interrogé à ce propos.

- d'après Ibn Abbas (P.A.a) le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Deux bienfaits sont mal appréciés par les gens : la santé et le temps libre (rapporté par Boukhari, 6049).

Le terme maghboun signifie tromper (= mauvaise appréciation).

- d'après Abou Barza al-Aslami, le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Au jour de la Résurrection, le serviteur ne bougera pas avant qu'on ne l'interroge sur la façon dont il a passé sa vie, appliqué sa science, gagné et dépensé ses biens et utilisé son corps. (rapporté par at-Tirmidhi, 2417 et authentifié par lui).

2. En ce qui concerne l'écriture, en plus du fait qu'elle constitue une perte de temps, elle comporte encore un autre inconvénient qui est le mensonge inséparable de la fabrication des images imaginaires qui n'ont aucune existence réelle.

Si l'on ne peut pas éviter d'écrire, que l'on aborde des sujets ayant trait à la réalité vécue des gens. Que l'on traite un événement réel qui vous est arrivé ou dont nous avons entendu parler, dans le but d'en tirer une leçon utile. Que l'on utilise un style proverbial, quitte à l'indiquer dès l'introduction. Le mieux est d'écrire autour des histoires réelles et authentiques qui figurent dans le Coran et la Sunna ou retrace la biographie des grandes figures musulmanes telles que les prophètes, les ulémas et les pieux ou les récits des nations anciennes qu'Allah nous a racontés.

Que l’on utilise en tout cela un style qui capte l’esprit du lecteur. Que l’on évite de modifier

ou d’ajouter des informations inexactes ou dont on n’a pas connaissance. Que l’on emploie encore une approche facile et accessible aux enfants et que l’on vise à travers ses écrits la diffusion des belles mœurs et de la vertu.

Pour en savoir davantage, se référer à la question n° 3324. Allah le sait mieux.